

Fin des plantations de pommes de terre primeur

Légume En saison normale, les plantations de pommes de terre primeur s'échelonnent de fin janvier à début avril. Cette année, le gros des surfaces ont été plantées en trois semaines à partir de mi-mars.

Habituellement les plantations de pomme de terre primeur sur la zone côtière du Trégor et du Goëlo s'échelonnent de janvier à fin mars. « Cette année, avec la météo pluvieuse, le démarrage de nos plantations en janvier a été perturbé », indique Kévin Le Gléau, responsable produit pomme de terre à l'UCPT. C'est à partir de mi-mars, une fois la terre bien ressuyée, que les plantations ont vraiment démarré. « En 3 semaines, nous avons rattrapé tout notre retard. Les dernières parcelles ont été plantées la semaine dernière. Les chantiers se sont déroulés dans de bonnes conditions ce qui augure une récolte de très bonne qualité », témoigne Xavier Lec'hvien, producteur de légumes à Ploubazlanec et président de la section pomme de terre de l'UCPT.

Plus de surfaces bâchées

« Comme une grande partie des surfaces ont été mises en même temps nous avons encouragé les producteurs à bâcher un peu plus que les autres années. La mise en place de bâches permet d'ac-

Les plantations de pommes de terre effectuées au mois de mars se sont déroulées dans de très bonnes conditions.



© UCPT



La récolte manuelle des pommes de terre sous abri s'effectue en respectant les recommandations sanitaires liées à l'épidémie de Covid-19.

célébrer la levée et le démarrage de la culture dans le but de récolter plus précocement », explique Kévin Le Gléau. Le responsable produit estime que 20 % des parcelles sont bâchées contre 15 % en année normale. Les pommes de terre plantées la 3^e semaine de janvier seront récoltées fin avril. Celles plantées à partir de mi-mars arriveront sur le marché vers la mi-mai dans les parcelles les plus précoces et bâchées. « Nous n'aurons pas de retard à la récolte car nous avons mis en terre des plants bien germés. Par contre, ce que nous ne maîtrisons pas, c'est bien le marché. Il y a plusieurs inconnues : quel sera le stock de pomme de terre de consommation encore

dans les frigos au moment de l'arrivée des primeurs sur le marché ? Serons-nous en concurrence avec des produits d'importation ? Aurons-nous assez de référencements dans les enseignes de la grande distribution ? », s'interroge Xavier Lec'hvien. Cette année sur la zone de l'UCPT, 410 ha de pomme de terre primeur en plein champ ont été plantées dont 90 ha en agriculture biologique. Si les surfaces sont stables en bio, elles ont progressé de l'ordre de 10 % en conventionnel. « Cela est lié à la bonne saison réalisée l'an dernier et à l'augmentation du nombre de contrats passés avec les conditionneurs », analyse le chef produit de l'UCPT, Nicolas Goualan

UN MARCHÉ COMPLIQUÉ POUR LA PRIMALINE

La récolte des pommes de terre plantées sous tunnel mi-décembre a commencé au courant du mois de mars. Sur la zone UCPT la Primaline représente une surface de 11,5 ha dont 3,5 ha en production biologique. Le gros

des volumes est arrivé sur les étals à partir de début avril et notamment pour les fêtes de Pâques.

« Avec la situation actuelle, les consommateurs pensent moins à ce type de produit qui est un achat plaisir. Il ne se vend donc

pas très bien en ce moment. Pour y remédier nous avons baissé les prix, nous souhaiterions que la baisse des prix soit répercutée sur les étals pour que le produit soit plus attractif pour le consommateur », indique Kévin Le Gléau.

Annonces judiciaires et légales

Conformément à l'arrêté du 16 décembre 2019, le prix de la ligne de référence des annonces judiciaires et légales, tel que défini par l'article 2 de l'arrêté, est fixé pour l'année 2020 au tarif de base de 4,07€ HT pour les départements des Côtes d'Armor, du Finistère, de l'Ille et Vilaine et du Morbihan (soit un prix du millimètre de 1,78€ HT).

Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce publiées dans nos colonnes sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale (décret n°2012-1547 du 28 décembre 2012).

GLM TRANSIT

SARL au capital de 7622,45 €
Siège social : 25, rue Lequier
22190 PLÉRIN
RCS SAINT-BRIEUC 378 787 758

Par décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13/03/2020, il a été décidé de transférer le siège social au 5, rue Lucien Rosengart 22190 PLÉRIN à compter du 15/04/2020
Modification au RCS de SAINT-BRIEUC.

TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

La Société FUSION 1, Société Civile Immobilière, au capital de 1.000€, dont le siège social est à PLOUBAZLANEC (22620), 37 Rue de Launay Mal Nomme,

identifiée sous le n° 823454137 et immatriculée au RCS de SAINT BRIEUC. Suivant délibération de l'assemblée générale extraordinaire de la Société FUSION 1, en date du 24 Janvier 2017 les associés ont voté à l'unanimité le transfert du siège social suivant : Ancien siège social : PLOUBAZLANEC (22620), 37 Rue de Launay Mal Nomme. Nouveau siège social : PAIMPOL (22500), 12 Avenue du Général de Gaulle. Pour avis.

Par acte SSP du 20/02/2020, il a été constitué une SCI ayant les caractéristiques suivantes : Dénomination : **SCI STEREDENN RU**. Objet social : L'acquisition, par voie d'achat, d'apport ou autrement, la détention, l'administration, la restauration et/ou la construction de tous immeubles bâtis et/ou non bâtis, leur mise à disposition au bénéfice de tout ou partie des associés et/ou leur mise en location. Siège social : Park Ar Venac'h, 1 Parc AR VENAC H, 22540 PÉDERNEC. Capital : 400€. Durée : 99 ans. Gérance : M. BRIAND Jean-François, demeurant 1 Parc Ar Venac'h Park Ar Venac'h, 22540 Péderneec, Mme LE GOUGUEC Floriane, demeurant 1 Parc Ar Venac'h Park Ar Venac'h, 22540 PÉDERNEC. Clause d'agrément : Cession libre entre associés, ainsi qu'à leurs conjoints, ascendants ou descendants. Cession soumise à agrément dans les autres cas. Immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

GUILLOTIN - LE BASTARD & ASSOCIÉS
AVOCATS
Conseil et contentieux
11 ter rue Surcouf - 35000 RENNES
02 99 66 02 22

MCL Société Civile Immobilière au capital de 1 524 €

Siège social : avenue de la Résistance
22300 LANNION
Transféré : 4 Chemin des Pommiers
22560 TREBEURDEN
RCS SAINT BRIEUC 424 733 590

AVIS D'INSERTION

Aux termes de décisions de l'associée unique en date du 2 Janvier 2020 :
- Il a été pris acte de la démission de M. Jean-Louis LABBEY de ses fonctions de gérant et ce à compter du 1^{er} Janvier 2020, et a été nommée en tant que nouveau gérant, la société J.L.V. INVEST, dont le siège social est fixé à LANNION (22300), 5 rue des Augustins, immatriculée au RCS de SAINT BRIEUC sous le n° 489 527 853, et ce à compter de la même date.
- le siège social a été transféré de LANNION (22300), avenue de la Résistance à TREBEURDEN (22560), 4 chemin des Pommiers, à compter du 2 Janvier 2020.
Mention sera faite au RCS de SAINT BRIEUC

Pour avis,

Par acte SSP du 01/04/2020 il a été constitué une SCI dénommée :

SCI DE MERDRINAC
- Siège social : 30 rue nationale 22230 MERDRIGNAC
- Capital : 1 000€
- Objet : Location de bien immobilier achat vente de bien immobilier
- Gérant : M. LOUIS Steve 30 Rue Nationale 22230 MERDRIGNAC.
- Co-Gérant : Mme SALVIA Nathalie 30 Rue Nationale 22230 MERDRIGNAC.
- Cession des parts sociales : 490 parts sociales pour saliva Nathalie, 10 parts sociales pour mahault louis, 10 parts sociales pour Meyla Louis.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

Par acte SSP du 31/03/2020 il a été constitué une SARL à associé unique dénommée : **DELRO**

- Nom commercial : DELRO
- Siège social : 1 rue Saint Michel 22400 PLANGUENOUAL
- Capital : 100€
- Objet : Vente à distance de biens et services sur internet
- Gérant : M. DELVILLE Riwan 1 Rue Saint Michel 22400 PLANGUENOUAL.
- Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

Par jugement du 02/04/2020, le Tribunal de commerce de Lyon a prononcé l'ouverture de la procédure de sauvegarde de La société **MDA BRETAGNE** - 802 738 104 RCS Villefranche-Tarare - 37 rue de l'Entreprise 69380 LOZANNE - commerce de détail de produits électroménagers - Administrateurs judiciaires : La Selarl FHB représentée par M^e Hélène BOURBOULOUX 16 Place de l'Iris TOUR CB 21 - PARIS LA DEFENSE

CEDEX 92040 COURBEVOIE et la Selarl AJ PARTENAIRES représentée par M^e Didier LAPIERRE et M^e Ludvine SAPIN 174 rue de Créqui 69003 LYON - avec pour mission : surveiller les opérations de gestion du débiteur - mandataires judiciaires : La SELARL JEROME ALLAIS représentée par M^e Jérôme ALLAIS Immeuble l'Europe, 62 rue de Bonnel 69003 LYON et la Selarl MJ SYNERGIE-Mandataires judiciaires représentée par M^e Bruno WALCZAK ou Me Michaël ELANCRY 136 cours Lafayette CS 33434 69441 LYON Cedex 03 auxquels les créanciers ont à déclarer leurs créances dans les deux mois de la publication au BODACC.

STRATEMS

Société d'Avocats
1C allée Ermengarde d'Anjou
ZAC Atalante Champeaux
CS 91124 - 35011 RENNES CEDEX

SCCV BI-CHLORE

Société Civile de Construction Vente
en cours de liquidation
au capital de 1 000€
Siège social : 56 rue Louise Weiss
22100 DINAN
RCS SAINT-MALO 818 109 225

CLOTURE DE LIQUIDATION

L'Assemblée générale du 28 octobre 2019 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé le liquidateur de

son mandat et lui a donné quitus de sa gestion, puis a constaté la clôture de la liquidation à compter du même jour. Les comptes définitifs établis par le liquidateur seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-MALO, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.

Pour avis - Le liquidateur

SCI DE VODELEC

En liquidation au capital de 1 000 €
Siège social : 1 rue Georges Pompidou
22950 TRÉGUEUX
RCS de SAINT-BRIEUC 481 605 798

L'assemblée générale extraordinaire du 07/03/2020 a approuvé les comptes de liquidation, déchargé le liquidateur de son mandat, lui a donné quitus de sa gestion et a constaté la clôture des opérations de liquidation à compter du 07/03/2020.

Les comptes de la liquidation seront déposés au greffe du Tribunal de commerce de SAINT-BRIEUC.

SCI BWD-GNR, SCI à capital variable au capital de 1 000€, 16 rue du Duc d'Angoulême, 22380 Saint-Cast Le Guildo, 792 118 192 RCS Saint Malo. L'AGE a décidé, le 10/04/2020, de transférer le siège social de la société, le 01/06/2020, au 26 rue du Stade Buffalo, 92120, Montrouge. La société sera radiée du RCS de Saint Malo et réimmatriculée au RCS de Nanterre.